

La loi Droit TL

Par **no2001**, le **08/10/2018** à **18:22**

Bonjour !

Alors je suis en Terminale L et j'ai un contrôle sur la loi en droit (DGEMC)

Est-ce que quelqu'un saurait m'expliquer ce qu'est le référent normatif supérieur.

Merci d'avance

Par **LouisDD**, le **08/10/2018** à **20:50**

Bonne question !

Peut être parle-t-on de hiérarchie des normes et à mon avis ça doit par conséquent parler de la Constitution.

C'est à dire que toutes les normes inférieures (loi règlements etc) ne peuvent être valable que si elles respectent la constitution.

Enfin je pense qu c'est ça dont l'expression employée parle.

A plus